

GRAND PRIX JEUNES QUETIGNY

SAMEDI 25 ET SAMEDI 26 MAI 2024

REGLEMENT

Ce règlement précise et complète le cahier des charges des épreuves fédérales et des Grands Prix Jeunes FFGOLF (1.2.1-5 du Vademécum)

Compétition ouverte à tout joueur de catégorie Minimale ou moins, licencié FFGOLF ayant acquitté le **Droit de jeu fédéral de 35 euros** ou être licencié d'une fédération étrangère.

Les joueurs doivent être titulaires d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du Golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat en 2022 ou 2023, attesté avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé.

Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé.

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

IMPORTANT : Dès le tour de reconnaissance, les joueurs et joueuses devront présenter à l'accueil du golf les autorisations parentales d'intervention pour mineur et de contrôle antidopage.

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2(5) du Vademecum.

NOTA BENE : Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance sont interdits : voir § 1.2-2(8) du Vademecum. **L'épreuve doit se dérouler sur 2 tours consécutifs de 18 trous en formule score maximum (9 coups par trou)**

Inscriptions limitées à **144 joueurs de mai à août**

Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en stroke play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau suivant. (Limite d'index préférable pour U10 - U12 préconisée à 38.0)

Les joueurs Minimes et Benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau suivant.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

	Nombre maximal de joueurs autorisé en incluant les garçons, les filles et les WC 144	Garçons : Nombre minimum à prévoir dans le règlement 51	Filles : Nombre minimum à prévoir dans le règlement 15	Wild cards : Nombre maximum autorisé 14
Minimes		9	3	Privilégier en particulier les U12
Benjamins		21	6	(Entente établie avec d'autres ligues pour grossir le champ)
U12		21	6	

LISTE D'ATTENTE

En cas de scratches après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente dans la catégorie, elle devra être traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Si la catégorie d'âge ne possède aucune liste d'attente, le joueur pourra être remplacé par le 1^{er} joueur de la liste d'attente de n'importe quelle autre catégorie au choix du comité de l'épreuve.

FORMULE DE JEU

36 trous stroke play, 18 trous par jour

Tour 1 : Par catégorie et par sexe par ordre croissant d'index

Tour 2 : Par catégorie et par sexe par ordre inverse des résultats

DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'engagement comprenant les green-fees des journées de compétition et d'une journée d'entraînement ne doivent pas dépasser 50 euros

Extérieurs 40€

Membres du club 20€

Ouverture des inscriptions : Lundi 4 mars 2024.

Clôture des inscriptions : 2 semaines avant le début de l'épreuve

La liste des joueurs retenus sera publiée 5 jours après la date limite d'inscription

La publication des horaires de départ intervient au plus tôt à midi la veille du 1^{er} tour

Bulletin d'inscription à renvoyer par courrier ou mail (quetigny@bluegreen.fr)

Suivi du règlement (par chèque)

Marques de départs - Distances de Jeu

FILLES

U12 filles : Mauves

Benjamines : Rouges

Minimes : Bleus

GARÇONS

U12 garçons : Gris

Benjamins : Jaunes

Minimes garçons : Blancs

Distances indiquées dans le paragraphe 3.6-4 du Vadémécum FFG

Départage

En cas d'égalité pour la première place de chaque série, un play-off trou par trou sera organisé sur les trous 1 & 2 avec les joueurs concernés

En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (Expl déclarer des co-vainqueurs)

Remise des Prix

Remise des Prix : Classement brut uniquement par catégorie, dimanche 26 mai à l'issue de la compétition suivie du verre de l'amitié

Pour les garçons : 3 prix brut par catégorie

Pour les filles : 2 prix Brut par catégorie

Avec un quota de U10, ils doivent apparaître dans le même classement que les U12.

Le/la meilleur(e) U10 doit être récompensé(e) lors de la remise des prix.

COMITE DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve est composé :

Du Directeur du Club et OEC :

Des deux arbitres désignés par la Ligue